



## **CHAMPIONNAT DES YVELINES 2011-2012**

### **REGLEMENT C.S.O.**

Le Comité Départemental d'Équitation des Yvelines organise le **CHAMPIONNAT DE C.S.O.** à l'intention des établissements équestres, membres du CDEY, et réservé à leurs cavaliers. Chaque établissement peut présenter autant de cavaliers qu'il le souhaite dans chaque série.

Le **CHAMPIONNAT de C.S.O.** est constitué de 4 qualificatives et d'une finale. Il débutera en Octobre 2011 pour se terminer en Mars 2012. Ces épreuves seront intégrées au circuit fédéral des concours « club ».

Le **CHAMPIONNAT de C.S.O.** propose 6 séries : Poney 4, Poney 3, Club 3, Club 2, Club 1 et Club Elite. Les séries ne sont ouvertes qu'à partir de 10 cavaliers inscrits au minimum.

#### **LES CHEVAUX ET PONEYS**

Le Championnat est ouvert à tout cheval ou poney, inscrit au SIF. Chaque cheval ou poney doit être à jour de ses vaccins obligatoires (un contrôle du livret signalétique pourra être effectué). Chaque cheval ou poney ne pourra participer à plus de :

- 3 parcours dans la journée, et
- 2 parcours seulement s'il participe à une série Elite.

#### **LES CAVALIERS**

Les cavaliers devront être titulaires de leur licence de compétition « club », en cours de validité délivrée par un club membre du CDEY.

- Les séries Poney 4, Poney 3, et Club 3 sont ouvertes à partir du galop 2
- La série Club 2 est ouverte à partir du galop 3
- La série Club 1 est ouverte à partir du galop 4
- La série Club Elite est ouverte à partir du galop 6 de cavalier

Dans la série Club Elite, le cavalier ne pourra monter qu'un seul cheval par jour et par épreuve.

Pour les autres séries, deux parcours par cavalier sont autorisés soit :

- Dans la même série : le meilleur classement sera retenu pour les résultats du Championnat
- Dans 2 séries différentes : les résultats du Championnat se feront sur la série la plus haute.

Le cavalier ne peut s'inscrire que dans une seule équipe de son choix. La composition de l'équipe est définitive pour tout le championnat.

Sauf pour la série Elite, les couples qui sont sur le podium deux années de suite, sont obligés de choisir une série supérieure l'année suivante.

Le choix d'un circuit, Nord ou Sud, s'effectue en début de Championnat, sous réserve de l'accord du CDEY. Ce choix est définitif pour la durée du Championnat.

#### **NATURE DES PARCOURS**

	<b>PONEY 4</b> H=0.65 m	<b>PONEY 3</b> H=0.75 m	<b>CLUB 3</b> H=0.75m	<b>CLUB 2</b> H=0.85m	<b>CLUB 1</b> H=0.95m	<b>CLUB ELITE</b> H= 1.05m
<b>Qualificative 1</b>	Bar. A à temps différé	Bar.A à temps différé	Bar.A à temps différé	Bar.A à temps différé	Bar.A à temps différé	Bar.A à temps différé
<b>Qualificative 2</b>	Bar. A à temps différé	Bar. A à temps différé	Bar .A à temps différé	Bar. A à temps différé	Barème A à temps différé	Barème A à temps différé
<b>Qualificative 3</b>	Bar. A à temps différé	Bar. A à temps différé	Bar. A à temps différé	Bar. A à temps différé	Vitesse barème .A au chrono	Vitesse barème .A au chrono
<b>Qualificative 4</b>	Bar. A à temps différé	Bar. A à temps différé	Bar. A à temps différé	Bar. A à temps différé	Barème A au chrono, barrage immédiat	Barème A au chrono, barrage immédiat

Des obstacles directionnels et des P.O. pourront être prévus lors des qualificatives et de la Finale.

## REGLEMENT C.S.O. (SUITE)

### CALENDRIER C.S.O.

CIRCUIT NORD	DATES	CIRCUIT SUD
	09/10/2011	
	06/11/2011	
	27/11/2011	
	15/01/2012	
Remplacement	05/02/2012	Remplacement
FINALE	18/03/2012	FINALE

### LA TENUE ET LA REMISE DES PRIX

La tenue doit être conforme au règlement fédéral. La présence en tenue est obligatoire lors de la remise des prix. A chaque épreuve qualificative et dans chaque série, le CDEY récompensera le premier quart des partants. Des cadeaux seront remis aux 8 premiers.

### CLASSEMENTS

C'est le résultat du cavalier qui est retenu, sans tenir compte du cheval qu'il monte.

Classement individuel : le nombre de points attribué est celui du classement (1<sup>er</sup>=1pt ; 2<sup>ème</sup>=2pts....)

Classement par équipe : le classement est calculé sur la somme des 3 meilleurs résultats. Le nombre de points attribué est celui du classement (1<sup>er</sup>=1pt ; 2<sup>ème</sup>=2pts....).

### LA FINALE

La qualification à la finale s'obtient par addition des 3 meilleurs résultats des qualificatives. Elle n'est ouverte qu'au premier tiers des classés. Dans l'épreuve finale, un cavalier ne pourra monter qu'un cheval, avec lequel il devra avoir obligatoirement participé à l'une des épreuves qualificatives.

Le « **Champion des Yvelines 2012** » sera désigné en prenant les résultats des 3 meilleures qualificatives avec un coefficient 1 et le résultat de la finale avec un coefficient 3.

Seront établis également, par série :

- un classement jeune qui récompensera le meilleur concurrent né en 1999 et après
- un classement major qui récompensera le meilleur concurrent né en 1969 et avant

### ENGAGEMENTS

Droits d'engagement pour les 4 qualificatives et la finale C.S.O.

- 1 parcours/concours: 85€ pour l'ensemble du Championnat
- 2 parcours/concours : 85€+75€ = 160€ pour l'ensemble du Championnat
- 1 parcours/concours + équipe : 85€+35€ = 120€ pour l'ensemble du Championnat
- 2 parcours/concours +équipe : 160€+35€ = 195€ pour l'ensemble du Championnat

C.S.O.+ dressage

- 1 parcours CSO + 1 dressage : 145€
- 2 parcours CSO + 1dressage : 220€ 2 dressage + 1 parcours CSO : 220€
- 2 parcours CSO + 2 dressage : 280€
- Par équipe : 35€ en supplément de la formule choisie

Règlement à effectuer à l'ordre du CDEY, avec l'envoi du **DOSSIER COMPLET AVANT LE 28/09/2011**

*(Les règlements échelonnés sont possibles : voir les modalités avec le CDEY)*

NB : Pour les cas non prévus au présent règlement, il conviendra de se référer au Règlement Général des Compétitions et au Règlement de CSO. En cas de litige, le Président du CDEY tranchera sans appel.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE S'ADRESSER A LAURE VIENOT**

**Portable : 06 32 85 37 02 – E-mail : [comite-equitation-yvelines@wanadoo.fr](mailto:comite-equitation-yvelines@wanadoo.fr) – Site : [www.cdey.fr](http://www.cdey.fr)**